
Élaborer un plan opérationnel

Choose the section you want to jump in

Le plan opérationnel aide l'équipe de mise en œuvre à identifier les objectifs qu'elle souhaite atteindre pour les bénéficiaires, et la manière dont elle veut y parvenir. Il est basé sur les objectifs programmatiques, la modalité retenue par la direction, le mécanisme de transfert sélectionné (s'il est connu à ce stade), les résultats des évaluations et des analyses, ainsi que les mesures d'atténuation des risques identifiées. Le plan opérationnel fixe les priorités et fournit une feuille de route pour maintenir l'équipe sur la voie des résultats attendus ; il définit la stratégie globale, les objectifs spécifiques, la structure de l'opération sur le terrain, et aide à orienter l'équipe de mise en œuvre vers la réalisation de ses objectifs.

Le plan opérationnel est la première étape dans la mise en place de la mise en œuvre, mais gardez à l'esprit qu'il ne s'agit que d'un plan et qu'il ne pourra pas prévoir parfaitement la manière dont un projet sera mis en œuvre ; il ne s'agit pas d'un processus linéaire. Des événements et des circonstances imprévues, ainsi que des analyses et des informations actualisées par l'équipe MEAL, entraîneront des ajustements dans la mise en œuvre. Par conséquent, le plan opérationnel devrait être revu et ajusté si nécessaire.

Le plan opérationnel finalisé devrait être partagé avec les parties prenantes internes et externes afin de s'assurer que tous travaillent avec la version la plus complète et définitive.

[Modèle de plan opérationnel](#)

-
- [5.1/5.9](#)
- [Suivant](#)